Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement
et des Parcs
Québec
Direction des évaluations environnementales

Le 24 septembre 2010

Madame Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Audience publique : Projet de restauration de la berge bordant le site d'une ancienne usine de ferromanganèse à Beauharnois
Dossier 3211-02-231

Madame,

La présente fait suite à votre lettre du 17 septembre 2010 concernant le projet cité ci-dessus. Dans cette lettre vous demandez s'il existe, dans le dossier du ministère, des documents d'autorisation adressés à Elkem ou à Union Carbide relativement au remblai sur le lit du fleuve Saint-Laurent, et ce, antérieurement à la construction de l'usine au début des années 1970.

Après vérification auprès de la direction régionale, je vous confirme qu'il n'y a pas eu d'autorisation délivrée à faveur d'Elkem ou d'Union Carbide préalablement à celles délivrées pour la construction (29 février 1972) et l'exploitation (18 janvier 1974) de l'usine.

Toutefois, vous trouverez ci-joint deux lettres de Union Carbide adressées au ministère des Affaires municipales. Dans la première, datée du 17 mars 1971, on comprend que la compagnie signifiait son intention de remblayer dans le lit du fleuve avec des scories. Le plan 603–S622 (1968) accompagnant cette lettre indiquait l'endroit prévu du remblayage dans le fleuve (voir photocopies annexées). Dans l'autre lettre, datée du 23 février 1972, la compagnie indique qu'elle n'avait plus

...2

Édifice Marie-Guyart, 6e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7
Téléphone : 418 521-3933
Télécopieur : 418 644-8222
Internet : www.mddep.gouv.qc.ca

Ce papier contient 100% de fibres recyclées après consommation.

l'intention de remblayer dans le fleuve, et que pour ce faire, elle aurait besoin de l'autorisation d'Hydro-Québec, propriétaire des lots d'eau.

Une vérification auprès du Centre d'expertise hydrique du Québec, responsable de la gestion du domaine hydrique de l'état, a permis en effet de confirmer que la Couronne (Gouvernement du Québec) a vendu par lettre patente à la Commission Hydroélectrique de Québec (Hydro-Québec) un lot de grève et en eau profonde en face du site visé par le projet, soit en face des lots 268 et 269 du cadastre de la paroisse de Saint-Clément ainsi qu'en face du lot 562 du cadastre de la ville de Beauharnois. Aucun bail annuel ou permis d'occupation à cet endroit n'a été délivré en faveur d'Union Carbide ou d'Elkem, cette parcelle ne faisant plus partie du domaine hydrique de l'État.

Finalement, il importe de préciser que les deux lettres dont il est question plus haut ne sont pas référées aux documents d'autorisation délivrés à la faveur de Union Carbide pour la construction et l'exploitation de l'usine.

Veuillez accepter, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pierre Michon
Porte-parole du MDDEP

p. j.

c.c. M. Mathieu Marchand, Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Montérégie

Ministère de l'Environnement
REÇU LE
2010 -09- 2 2
Service des projets en milieu hydrique

CB-3485

Pierre

UNION CARBIDE

UNION CARBIDE CANADA LIMITED
123 Eglinton Avenue East, Toronto 12, Canada

February 23, 1972.

Gouvernement du Quebec,
Ministere des Affaires Municipales,
9310, boul. Saint-Laurent,
MONTREAL, Quebec.

Attention: Mr. Donald Labrie, Ingenieur,
Section Pollution de L'Air.

Gentlemen:

This is with reference to our letter of February 18, 1972 regarding the proposed purchase of property in Beauharnois from Hydro-Quebec and to respond to questions raised at a meeting in your office on February 21, 1972 at which time the matter was discussed with Messrs. Roy, Roireau, Pare and yourself.

As advised, the material storage areas indicated on the drawing of the property are to provide for storage of manganese ores and metallurgical coke. The sketch conveys the proposed use of the property although, at this stage of planning, it is not possible to determine the precise orientation of the piles or to indicate which pile will be manganese and which will be coke. Analyses of these materials are supplied herewith.

In reply to Mr. Roy's question regarding slag disposal, there is no intention to deposit such material in the water fronting this property. As a matter of fact, a condition of our purchase from Hydro-Quebec is that no back-filling be carried out without prior approval by Hydro.

Thank you for the courtesies extended to Mr. Wowk and me on February 21st.

Yours very truly,

J. N. Gray

J. N. Gray, P. Eng.,
Manager, Realty.

JNG:jpr
/att.

cc: Messrs. D.J.MacIntyre/Z.B.Wowk
D.F.S. Coate

UNION CARBIDE CANADA LIMITED
123 Eglinton Avenue East, Toronto 12, Canada

March 17, 1971.

Government of Quebec,
Office of Minister of Municipal Affairs,
255 Boul. Cremazie East,
Montreal 354, Quebec.

Attention: Mr. R. Demers.

Gentlemen:

Further to our recent discussions in Mr. R. Beaugrand's office, we are enclosing the following:

Drawing 603-S622 Property Plan - 1968 illustrating area of Lake St. Louis for slag dumping.

Photograph of slag buttons to be disposed of.

We would plan to dump buttons as shown in the photograph over the cliff and slowly build up the area from the shore to the line indicated on drawing.

Yours very truly,

Manager, Technology & Planning,
Metals and Carbon.

Z.B.Wowk/BKE,

cc: Mr. R. Beaugrand.

DESTINATAIRE	DATE	[illegible]	[illegible]
		HB	19-3
SBN	19-3		

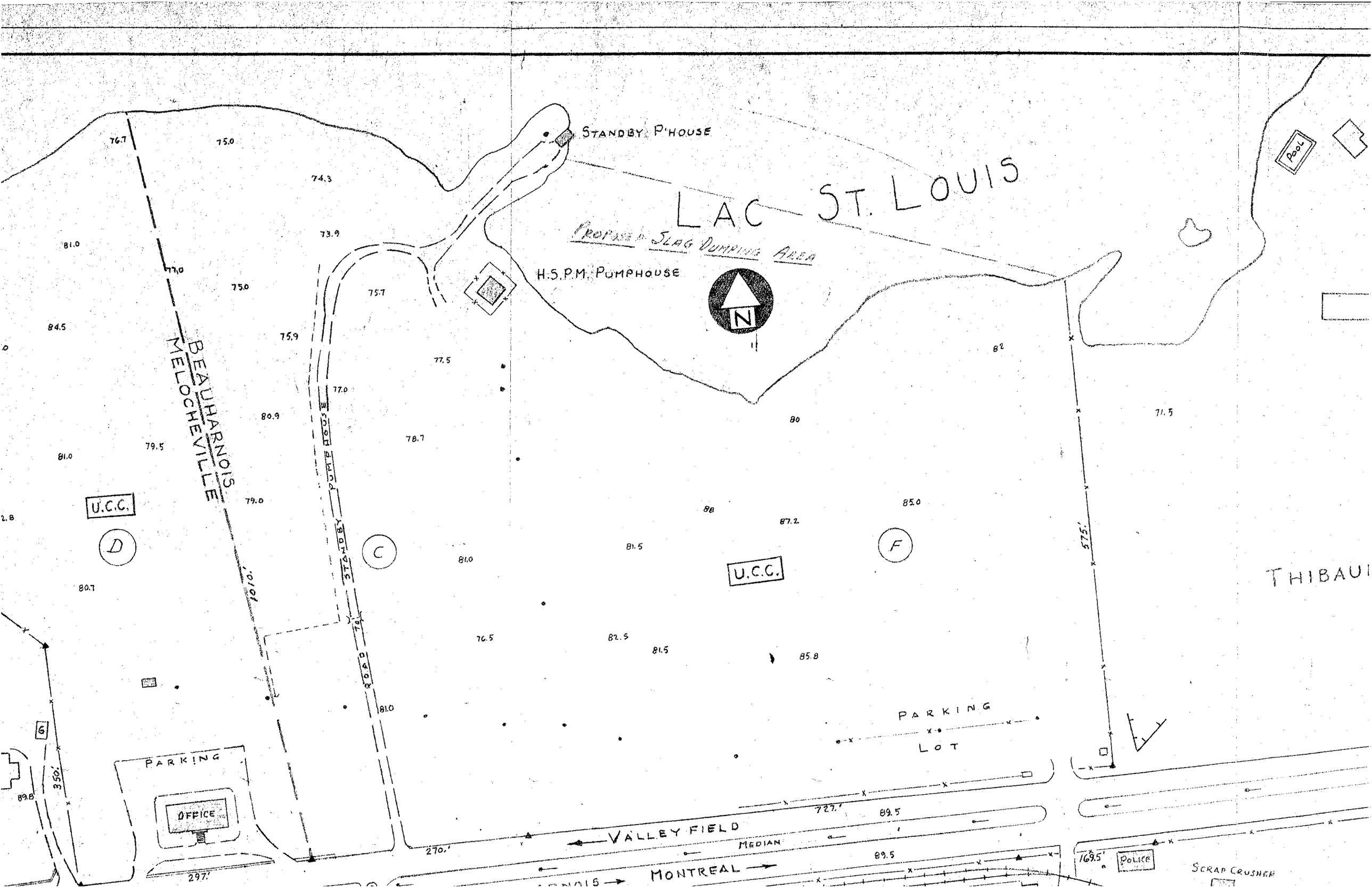

STANDBY P'HOUSE
LAC ST. LOUIS
PROPOSED SLAG DUMPING AREA
H.S.P.M. PUMPHOUSE
N
POOL
BEAUHARNOIS
MELOCHEVILLE
STANDBY PUMPHOUSE
ROAD 70'
U.C.C.
D
C
F
G
THIBAU
PARKING
LOT
PARKING
OFFICE
VALLEY FIELD
MEDIAN
MONTREAL
POLICE
SCRAP CRUSHER
1010'
575'
350'
297'
270'
727'
169.5'
76.7
75.0
74.3
73.9
81.0
77.0
75.0
75.7
84.5
75.9
77.5
77.0
80.9
78.7
79.5
81.0
79.0
80.7
76.5
82.5
81.5
85.8
81.0
88
87.2
81.5
85.0
80
82
71.5
89.8
89.5
89.5

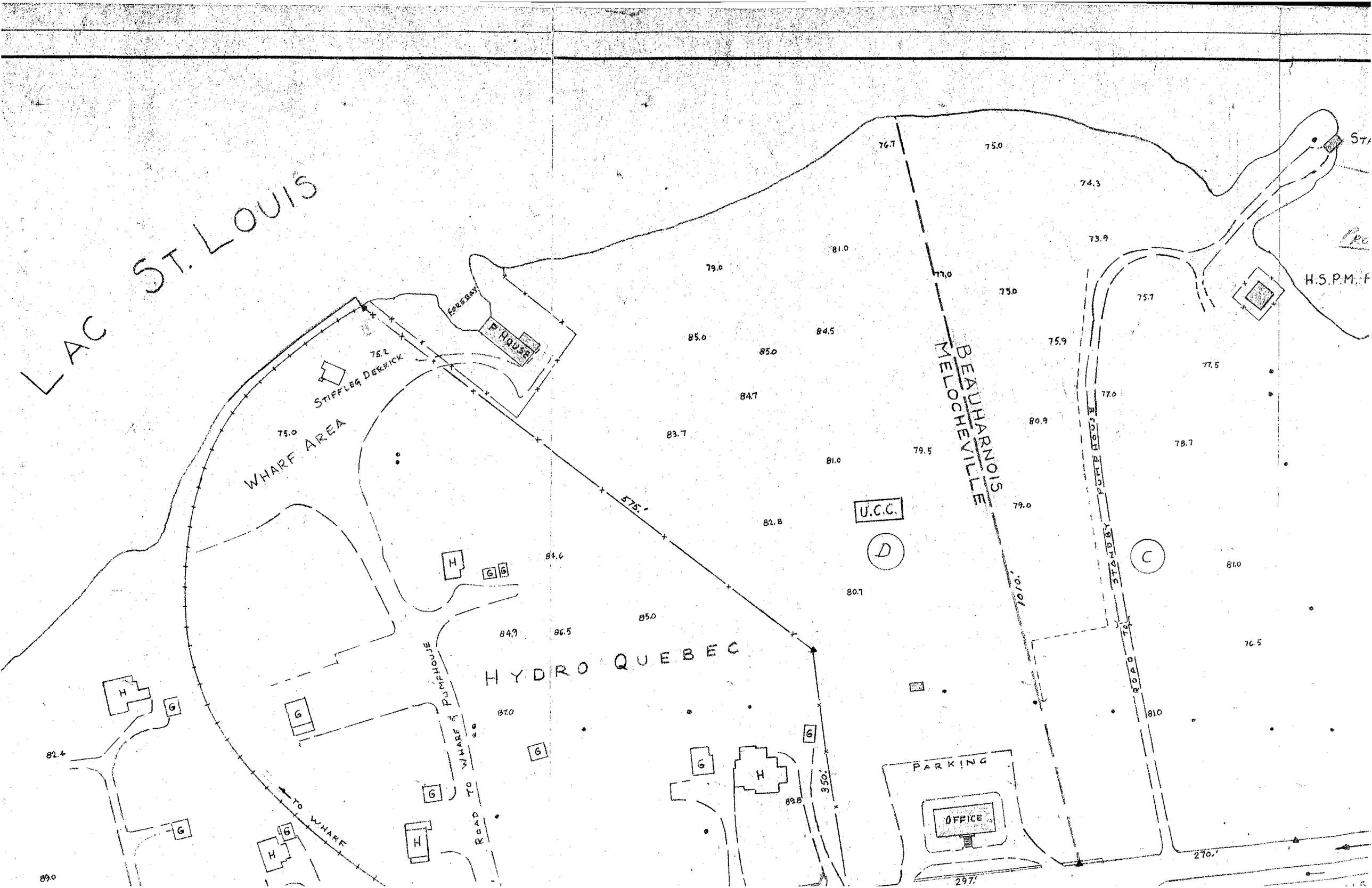

LAC ST. LOUIS
WHARF AREA
STIFFLEG DERRICK
FOREBAY
P'HOUSE
HYDRO QUEBEC
BEAUHARNOIS
MELOCHEVILLE
U.C.C.
D
C
H.S.P.M.
STANDBY PUMPHOUSE
ROAD TO
PARKING
OFFICE
TO WHARF
ROAD TO WHARF & PUMPHOUSE
575.'
350.'
1010.'
270.'
297.'